

ADDIP

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'IDENTITE DES PYRENEES



photos © bbeschcommenge

DOSSIER DE PRESSE FERUS – ADET PAYS DE L'OURS :
*« 15e anniversaire du lâcher de l'ourse ŽIVA
19 mai 1996 – 19 mai 2011 »*

OU : COMMENT DÉFORMER LA RÉALITÉ, MANIPULER LES FAITS



ADDIP 20 mai 2011

ADDIP Siège social : Fédération Pastorale – 2 rue du Cap de la Ville-09000 FOIX
Adresse postale : 2 rue du Val de Sère – 65120 Esquièze-Sère – Tél : 06 30 36 97 52 ou 06 77 22 85 54

ADDIP

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'IDENTITE DES PYRENEES



photos © bbeschecomme

Un « Dossier de presse Ferus Adet pays de l'ours 15e anniversaire du lâcher de l'ourse ŽIVA 19 mai 1996 – 19 mai 2011 » vient de vous être envoyé par ces deux associations.

Ce dossier s'inscrit dans une stratégie de manipulation pensée et organisée afin « d'éviter que les médias recherchent toutes les informations disponibles », comme le montre le premier document que nous vous proposons à propos des approximations et mensonges de ce dossier.

Nous avons retenu trois thèmes particulièrement révélateurs de ces manipulations : l'ours herbivore (page 6 du dossier Ferus ADET), ours et pastoralisme (page 8), des sondages favorables (page 10). Mais c'est chaque page qu'il faudrait ainsi reprendre !

A la différence de ce dossier de presse et des idées qu'il voudrait imposer, les informations que nous vous proposons sont argumentées et surtout accompagnées de toutes les références qui vous permettront de les vérifier.

ADDIP 20 mai 2011



1) – Ferus, Pays de l'Ours : l'art de manipuler les médias

Les mensonges du « Dossier de presse Ferus Adet pays de l'ours
15e anniversaire du lâcher de l'ourse ŽIVA 19 mai 1996 – 19 mai 2011 »

« *Eviter que les médias recherchent toutes les informations disponibles* », et pour cela établir des relations privilégiés avec « *des journalistes amis de l'ours* » que l'on pourra « *utiliser* » sans être « *passivement soumis à la vision des journalistes sur les faits* », notamment dans les situations de crise où il s'agira parfois de « *détourner l'attention des événements négatifs en proposant en parallèle des « bonnes nouvelles » sur les ours* », tels sont quelques uns des aspects de ce qu'il faut bien appeler une volonté de manipuler les médias.

On les trouve dans le dossier européen **Life Nature 2003** (LIFE 2003 NAT/CP/IT/000003) qui établit les « *Principes pour l'établissement d'une métapopulation d'ours brun alpine* »⁽¹⁾. Le plan ours pyrénéen s'inscrit dans le même programme LIFE, comme les actions de Ferus et d'ADET Pays de l'ours (organisatrice du colloque LIFE Coex de Luchon en mai 2008). Ces principes n'ont rien de nouveau, on les voit concrètement à l'œuvre dans tous les pays où le retour imposé des grands prédateurs suscite sur le terrain de fortes oppositions.

C'est d'autant plus grave que de tels principes peuvent conduire un lecteur un peu attentif à suspecter tout journaliste honnêtement favorable à l'ours de s'être ainsi prêté aux manipulations souhaitées, en devenant simple chambre d'écho du discours officiel au lieu de faire son métier : chercher et croiser les données.

En 2001, un article de la revue scientifique suisse de L'Institut fédéral de recherches sur les forêts, la neige et le paysage WSL, proposait une analyse de contenu de **la presse slovène** à propos des grands carnivores, et en tirait des conséquences quant à la façon d'agir avec les médias. On y retrouve le même principe de base :

« *lutter contre la couverture médiatique des conflits en grande partie orientée* »... et les journalistes y sont pris pour de presque crétins à la botte des donneurs d'ordre : « *L'information doit être présentée sous une forme attrayante et de manière facilement compréhensible* »⁽²⁾.

Au passage on y apprend que « *de 1995 à 1998, la Slovanie a connu une forte augmentation de la prédation des ovins et en 1996 un vieil homme a été gravement mordu par une ourse avec ses petits* » et que « *les problèmes non résolus de la prédation des moutons, et une attaque d'ours sur un travailleur forestier en 2000, ont déclenché une controverse considérable sur les ours et leur gestion* ».

Intéressant ! L'Etat français et ses associations satellites diffusent en effet auprès des médias des informations exactement inverses (voir le dossier de presse).

Mais il faut que tout baigne dans l'huile du consensus, que les attaques soient une vue de l'esprit, que cette image et elle seule s'impose, en un mot il faut « *éviter que les médias recherchent toutes les informations disponibles* ».

ADDIP – 20 mai 2011

⁽¹⁾ LIFE Nature CO-OP Project : Summary principles of communication for Brown Bear Conservation in the Alps LIFE 2003 NAT/CP/IT/000003 – Pages 7, 11, 13.

http://www.lcie.org/Docs/Education%20and%20process/Bear_Communication_principles_E.pdf

⁽²⁾ Petra Kaczensky, Mateja Blazic and Hartmut Gossow, Content analysis of articles on brown bears in the Slovenian press, 1991–1998, Forest snow and landscape research 76, 1/2: 121–135 (2001) 121

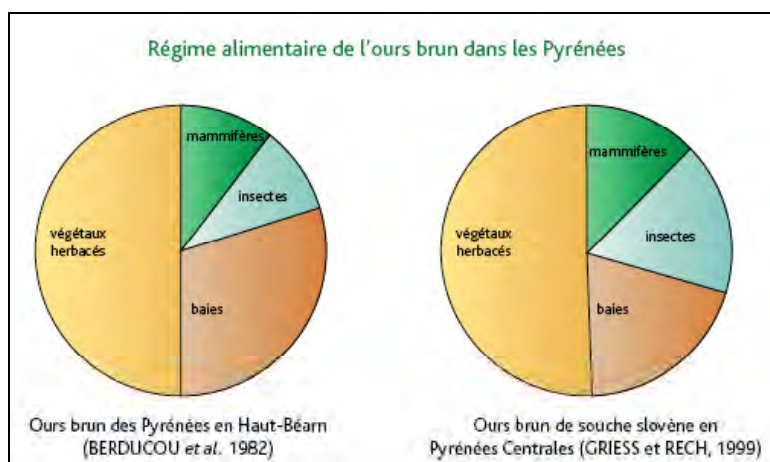
<http://www.wsl.ch/dienstleistungen/publikationen/pdf/4608.pdf>

2) - Nouvelle espèce, l'ours-vache, sans manipulations génétiques mais avec d'autres

Les mensonges du « Dossier de presse Ferus ADET pays de l'ours
15e anniversaire du lâcher de l'ourse ŽIVA 19 mai 1996 – 19 mai 2011 » page 6 du pdf

La fable de l'ours herbivore se chante non seulement dans la brochure diffusée par Ferus ADET, mais, plus grave, auprès des enfants des écoles par des intervenants extérieurs dont il faudrait quand même un jour que l'Éducation, encore Nationale, s'assurât de leur caractère scientifique et non militant : « **Comme une vache : au printemps, l'ours broute l'herbe tendre /.. /** », peut on lire, en gras, dans la brochure « pédagogique » du FIEP ⁽¹⁾ où Alain Reynes fit ses premières armes avant de diriger l'ADET.

Les documents diffusés par l'Etat français avant les importations de 2006 présentaient ce tableau, on le retrouve dans la brochure Ferus ADET, comme dans les interventions auprès des écoliers. **Ce tableau est une mystification, ce que l'on retrouve dans les excréments ne reflète pas tout ce que mange l'ours :**



La mystification repose sur un fait « oublié » : **l'analyse des excréments, sur laquelle se construit l'image de l'ours-vache, ne permet pas de tester la présence de protéines d'origine animale**, seule une analyse des urines le permettrait, et courser un ours pour lui demander « fais pipi » est un sport à notre connaissance assez peu pratiqué.

Ce qui donne ceci dans les travaux sérieux, en commençant par les plus récents :

- 2003, *Revue Médicale Vétérinaire*, **154**, 10 ⁽²⁾ :

- « **tendance carnivore du régime alimentaire de l'ours brun, sous-estimée dans les études précédentes de ce type** » (p.1). « **/Elles/ surestiment l'importance de la part végétale dans le régime global de ces populations. /.. / la composition des fèces procure une estimation fortement biaisée du régime alimentaire réel de cet animal** » (p. 4) ;

- « **L'aspect grossier des restes végétaux retrouvés dans les laissées indique une faible capacité du tube digestif de l'ours brun à effectuer une dégradation poussée de la matière végétale. Celle-ci occupe de ce fait la quasi-totalité du volume des laissées, et il est possible que l'orientation phytophage /vers les végétaux/ de l'ours brun des Pyrénées ait été surestimée jusqu'ici** » (p. 4). Ce qui est faux, les études suivantes le montrent :

⁽¹⁾ FIEP Groupe Ours Pyrénées et Ministère de l'Environnement, *Dossier pédagogique – L'ours des Pyrénées*, dossier réalisé par J. Boyer et G. Caussimont avec le financement du Ministère de l'Environnement, EDITIONS 1999 © FIEP. Fiche : *Au Menu de l'ours*.

⁽²⁾ Y Lagalisse, P.Y. Quenette, J.Rech et Y. Lignereux, *Étude coproscopique du régime alimentaire d'une population d'ours bruns (Ursus arctos) réintroduite dans les Pyrénées (1996-1999)*, *Revue Méd. Vét.*, 2003, **154**, 10, 639-644

P.Y. Quenette est le biologiste attaché au suivi scientifique du Plan Ours. Difficile alors de dire que la réalité du régime alimentaire des ours n'est pas connue.

- 2000, « *Plan d'action pour la conservation de l'ours brun (Ursus arctos) en Europe* » rédigé par divers experts dont J. Swenson, consultant de la France pour son plan ours ⁽³⁾ :

« Etant donné qu'elle est très digeste et d'une grande valeur nutritionnelle, la viande semble jouir de leur préférence quand elle est disponible. [...] **La plupart des études sur les habitudes alimentaires de l'ours brun se fondent sur l'analyse de leurs déjections et sous estiment l'importance des animaux, et notamment des mammifères, dans le régime de cette espèce** » (p. 26).

- 1990, *Revue canadienne de Zoologie*, **68, 8** ⁽⁴⁾ :

L'étude a été menée dans les conditions expérimentales qui seules permettent de connaître l'activité digestive d'animaux sauvages : les ours ont été observés en cage, en variant leur nourriture, ce qui a permis d'obtenir un matériau, bouses et crottes, d'une façon objective, étalonnée.

Leur conclusion est essentielle, elle montre comment **les excréments sur lesquels reposent toutes les analyses du régime alimentaire des ours ne permettent aucune conclusion** : « La durée de rétention des poils dans un régime constitué de viande était de 13 h ». Au delà de cette durée entre ingestion et défécation, impossible à connaître dans la nature, l'absence des poils n'est pas du tout caractéristique de l'absence de nourriture carnée, alors qu'en outre les ours évitent le plus possible d'avaler ces poils.

M. Daubigny, Préfet de Région Midi Pyrénées et coordonateur du Plan Ours lors des importations de 2006, signa une plaquette qui fut alors diffusée dans tout le massif auprès de populations. On pouvait y lire ainsi la version administrative de l'ours-vache, accompagnée des mêmes « camemberts » que ceux du dossier Ferus ADET :

Page 26 : « Comportement alimentaire

Les ours de souche slovène ne sont pas plus carnivores que les ours de souche pyrénéenne.

D'après les analyses des excréments auxquelles il a été procédé, 68 % de leur composition est d'origine végétale, résultats comparables à ceux obtenus au cours d'études effectuées sur d'autres populations d'ours brun en France et en Europe » (nous mettons en gras)

Excréments qui ne disent strictement rien de la part de viande dans l'alimentation des ours !

Etat, FERUS, Adet Pays de l'ours, FIEP ... des mensonges de ce genre se retrouvent dans tous les documents diffusés auprès du public, et, plus grave, auprès des enfants des écoles.

ADDIP – 20 mai 2011

⁽³⁾ J. Swenson et alii, *Action plan for the conservation of the Brown Bear in Europe (Ursus arctos)*, Nature and Environment No. 114, 2000, Council of Europe Publishing, traduit en français en 2006 sous le titre : *Plan d'action pour la conservation de l'ours brun (Ursus arctos) en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe. Je cite la traduction.

⁽⁴⁾ Geoffrey T. Pritchard and Charles T. Robbins, *Digestive and metabolic efficiencies of grizzly and black bears*, Can. J. Zool. 68(8): 1645-1651 (1990)

3) - Ours et pastoralisme ? Cohabitation impossible

Les mensonges du « Dossier de presse Ferus Adet pays de l'ours
15e anniversaire du lâcher de l'ourse ŽIVA 19 mai 1996 – 19 mai 2011 », page 8 du pdf



photos © bbeschecommenge

Petra KACZENSKI, revue scientifique URSUS :

« *Il n'y a pas d'exemple en Europe où des systèmes de pâturage extensif avec de faibles pertes cohabitent avec des populations viables d'ours et de loups dans le même espace* »⁽¹⁾. Et l'objectif dans les Pyrénées est bien d'arriver progressivement à une telle population.

A propos de la mesure soi disant clef de protection des troupeaux, le parcage nocturne en clôture, la même auteure souligne qu'**en Slovénie** : « *l'analyse des prédations montre de plus grands dégâts lorsque l'ours attaque des bêtes dans de telles clôtures que lorsqu'elles pâturent librement* », et que, de façon générale dans toute l'Europe, « *les ovins enfermés la nuit dans des granges ou des parcs* » ne sont pas pour autant à l'abri des attaques, particulièrement des ours, mais aussi des loups.

Pour le Béarn où est prévue l'importation actuelle d'une ourse slovène, cette situation était amplement connue avant les premières importations de 1996.

- C'est le FIEP qui écrivait en 1977 : « *Dans la zone à ours des Pyrénées, sa prédation s'oriente par facilité vers le cheptel domestique. Elle ne peut être bien sûr sélective du fait du comportement artificiel des proies, on pourrait dire en usant du paradoxe que **les rassemblements des brebis en enclos sont une véritable provocation pour l'Ours*** »⁽²⁾ (Je mets en gras, souligné dans le tetxt)

Mais 20 ans plus tard, à la veille des premières importations d'ours slovène, ce même FIEP n'avait pas peur d'écrire exactement l'inverse, déjà complètement dépassé par les conséquences sur le terrain de son

⁽¹⁾ Kaczensky, Petra., Large Carnivore Depredation on Livestock in Europe. Ursus 11:59-71. 1999. [View PDF>>>](#)

⁽²⁾ Dans *La grande faune pyrénéenne*, sous la direction de Claude Dendaletche - Cahiers de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1977, page 184

militantisme : « « Avant le lâcher, il faut absolument **convaincre les bergers de garder leur troupeau en permanence, les rassembler au soir le moins.** »⁽³⁾ (Je mets en gras)

- Le 27 septembre 1989, Laurent Nédelec publiait une étude, réalisée pour le Parc National des Pyrénées, concernant l'impact et les formes de la prédation sur le bétail des derniers spécimens d'ours alors encore présents à l'ouest du massif. La conclusion était sans appel :

« De toutes ces données, il ressort qu'**aucun type de gardiennage n'est dissuasif quand l'ours a décidé d'attaquer** même s'il préfère éviter la proximité humaine. Les patous, les clôtures électriques ne l'intimident pas, témoin cet ours qui, le 13 juillet 1987, à 23 h, lança son attaque à 30 mètres de la cabane d'Utapet, malgré la présence du patou et la clôture électrique. Il fallut l'intervention du berger pour lui faire lâcher la chèvre qu'il maintenait. »⁽⁴⁾

- dès 1993 les experts chargés de donner leur avis sur les conditions de réussite d'une réintroduction indiquaient: « **réduire l'influence humaine : les agglomérations le long des routes devraient cesser de s'étendre /.../. Dans la mesure du possible, il serait nécessaire d'abandonner les maisons isolées et autres structures semblables (cabanes de bergers) et de les supprimer de l'habitat de l'ours** » (rapport Sherven-Huber in DUP Déviation du vallon de Bedous – DDE 64).

La seule cohabitation possible reste alors celle qui supprime ... les brebis, donc la cohabitation !

Pour la Slovénie (hors de la zone cœur, dans la partie alpine et pré alpine où le pâturage extensif connaît les mêmes problèmes que partout avec l'ours) c'est la proposition dont rend compte l'article d'*Ursus* : « On a suggéré de raccourcir la saison de pâturage étant donné que le pic des attaques se produit au printemps et en automne. »

En 2000, le *Plan d'action pour la conservation de l'ours brun (Ursus arctos) en Europe*, publié par les Editions du Conseil de l'Europe, proposait, lui : « dans les régions où l'élevage /.../ risque de menacer la sauvegarde de cette espèce, il convient de recourir à des techniques efficaces de garde, ou d'**abandonner l'élevage pour d'autres modes de production compatibles avec la conservation de l'ours.** »⁽⁵⁾

Et si l'on avait encore quelque doute sur l'ordre des priorités, on ne peut que noter la formule : c'est l'élevage qui *risque de menacer* l'ours, et c'est lui qu'il faut *abandonner*, lorsque les techniques de garde ne suffisent pas à assurer la cohabitation, ce qui correspond très exactement à la situation générale décrite dans cet article de la revue *Ursus*, jamais cité comme il se doit par les idéologues du sauvagement :

« Il n'y a pas d'exemple en Europe où des systèmes de pâturage extensif avec de faibles pertes cohabitent avec des populations viables d'ours et de loups dans le même espace. »

ADDIP – 20 mai 2011

⁽³⁾ Nouvelles Ours – n° 31 – FIEP Groupe ours Pyrénées – 1996

⁽⁴⁾ L. Nédelec, *L'ours brun (Ursus arctos, L.) dans les Pyrénées Occidentales : prédation sur le bétail, évolution de la population, approche chronogéographique des dégâts* - Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes – 27 septembre 1989 - Archives nationales – Liasses non numérotées.

⁽⁵⁾ Jon E. Swenson, Norbert Gerstl, Bjørn Dahle, Andreas Zedrosser, *Action plan for the conservation of the Brown Bear in Europe (Ursus arctos)* (Nature and Environment No. 114) (2000)
Edition française : Plan d'action pour la conservation de l'ours brun (*Ursus arctos*) en Europe (Sauvegarde de la nature n° 114) (2006) ISBN : 978-92-871-5887-1

4) - Des sondages favorables ??? ...

Les mensonges du « Dossier de presse Ferus Adet pays de l'ours
15e anniversaire du lâcher de l'ourse ŽIVA 19 mai 1996 – 19 mai 2011 », page 10 du pdf

Page 10 du Pdf ce titre : « La population pyrénéenne, et plus largement française, est favorable à la présence de l'ours dans les Pyrénées ».

Que montrent en réalité les sondages cités, en prenant soin de distinguer ce que sans vergogne Ferus et l'Adet confondent : les vrais sondages et les discussions de coin de bistrot : « Parole d'Ours » en 2010 et 2009, ce sont simplement des réponses recueillies aux hasard des rencontres dans des lieux publics par des membres ou sympathisants des associations Ferus et Adet. C'est tromper le lecteur que de les présenter au même niveau que des enquêtes d'opinion méthodiquement élaborées.

Le dernier sondage méthodologiquement sérieux concernant la nécessité ou non des réintroductions, est celui de l'IFOP réalisé en 2008 pour la Direction Régionale de l'Environnement (DREAL) :

http://www.ours.ecologie.gouv.fr/automne_modules_files/standard/public/p277_0288e0c2c8acce9b1d8fce38112150daMicrosoft Word - 17059 - Resultats Ensembles - FINAL.pdf

L'IFOP compare les résultats obtenus en 2003, 2004, 2005 d'une part et 2008 d'autre part, à la question de savoir si de nouveaux ours devraient être importés dans les Pyrénées. La question est posée de façon à dramatiser le problème et rendre chaque sondée responsable lui-même de l'avenir des ours :

« Si la vingtaine d'ours présente actuellement dans les Pyrénées est insuffisante pour assurer la survie de l'espèce, vous personnellement, êtes vous favorable ou opposé à l'introduction d'ours supplémentaires dans les Pyrénées ? »

Or, malgré la forme dramatique de la question, les réponses montrent que **le pourcentage de « non » a augmenté du tiers au double dans toutes les populations sondées.** Entre 2003/4/5 et 2008 les importations d'ours de 2006 ont eu lieu et leur cortège de problèmes, y compris pour les ours eux-mêmes : on est passé de l'hypothèse, du rêve, à la réalité pratique.

| Population sondée et année | Oui | | Non | |
|---|----------------|------|----------------|------|
| | 2003-2004-2005 | 2008 | 2003/2004/2005 | 2008 |
| France entière (2003) | 72% | 58% | 25% | 41% |
| Ensemble des montagnards (2003) | 58% | 39% | 41% | 60% |
| Pyrénées Atlantiques haut et bas (2004) | 77% | 55% | 14% | 45% |
| Pyrénées Centrales (09 – 31 – 65) haut et bas (2005) | 77% | 54% | 22% | 45% |
| Pyrénées Centrales (09 – 31 – 65) zone de montagne seulement (2005) | 62% | 32% | 38% | 67% |

Entre les années précédentes et 2008, **les montagnards**, confrontés à la réalité, ont totalement basculé dans le **non**: de oui à non, les pourcentages s'inversent presque parfaitement.

Dans **l'ensemble des Pyrénées Centrales, haut et bas confondus**, le pourcentage de **non** double. Pour **la zone de montagne** il atteint ... des sommets, 67 %, davantage même que les oui en 2005 (62%) avant que chacun ait pu expérimenter les conséquences de la présence des ours !

Dans **les Pyrénées Atlantiques**, haut et bas confondus, le **non** fait plus que tripler ; et si la distinction avait été faite entre ces deux zones, l'une directement concernée l'autre non, l'on y aurait trouvé la même situation que pour les Pyrénées Centrales (voir d'ailleurs tableau suivant).

Quant à la **France entière** pour laquelle, et c'est assez normal, ces problèmes d'ours doivent sembler un peu exotique, et bien là aussi, malgré cette distance, le **non** a quasiment doublé.

| 2008 | Ensemble en % | Montagnards de chaque département en % | | | | | |
|------|---------------|--|------|---------------|----------------------|-----------------|---------------------|
| | | Ariège | Aude | Haute-Garonne | Pyrénées Atlantiques | Hautes Pyrénées | Pyrénées Orientales |
| Oui | 39 | 29 | 58 | 43 | 39 | 36 | 53 |
| Non | 60 | 71 | 42 | 56 | 60 | 64 | 47 |

Rejet total des départements qui ont expérimenté la bête, Ariège en tête, mais c'est elle qui, depuis longtemps est en tête des dégâts subis, suivie par les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées Atlantiques qui la suivent aussi dans les pourcentages : tout se tient.

Ce tableau inclut des départements qui n'avaient pas été précédemment interrogés: Aude et P.O. L'ours n'était pas encore à leur ordre du jour. Pourtant déjà, le pourcentage des **non** est supérieur à ce qu'il était dans les Pyrénées Centrales avant les derniers lâchers, et l'expérience acquise.

Pour l'ADDIP et les associations qui la composent, la déconfiture de ce sondage est un encouragement à continuer à expliquer, même si c'est difficile et compliqué, que nous ne sommes pas bêtement « anti-ours » comme, de façon très calculée, on s'obstine encore à nous présenter.

Il y a beaucoup mieux à faire dans les Pyrénées, que de les vendre à l'étal du sauvage « symbolique » qui n'a rien à voir avec la biodiversité.

Biodiversité, développement durable ... le choix de l'ours, réductionniste mais très médiatique, serait-il une façon d'éviter d'aborder de front les problèmes écologiques de fond propres à nos sociétés? Plus facile d'exhiber nounours que de résoudre les problèmes des déchets nucléaires, industriels, de la bétonisation des sols, la pollution de l'air, et tant d'autres ...

L'ours alibi, une espèce en pleine expansion ?

ADDIP – 20 mai 2011



photos © bbeschecommenge